



**A R R Ê T É N°2025/ BFDC-12 arrêté complémentaire à l'arrêté n° 2025/BFDC-08 du 20/05/2025
fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'agents
d'exploitation des travaux publics de l'État, spécialisé « routes et bases aériennes »
ouvert au titre de l'année 2025**

**Le Préfet de la Région Grand Est,
Préfet de la zone de Défense et de Sécurité Est,
Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est,**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 mai 2025 portant délégation de signature du directeur interdépartemental des routes Est,

Sur proposition du directeur interdépartemental des routes Est ;

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Le recrutement est assuré par une commission de sélection, assistée d'une sous-commission chargée d'examiner les candidatures et d'auditionner les candidats admissibles.

Article 2 : La composition de la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'agents d'exploitation des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

Présidente de la commission :

- Aurore JANIN, Conseillère d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, Secrétaire Générale de la DIR EST

Membres de la commission :

- Timothée FRITZSCH, Technicien Supérieur du Développement Durable, Chef de centre du CEI de St Dié
- Ethel JACQUOT, Ingénieur des travaux publics de l'Etat, Cheffe du District de Nancy
- Magalie BINDER, Attachée d'Administration de l'État, Cheffe du Bureau Formation Recrutement Accompagnement (BFRA)
- Émilie COURTIOL, Contractuelle FP, Assistante de Formation et de Recrutement au Bureau Formation Recrutement Accompagnement
- Sébastien FAGOT, Ingénieur de Travaux Publics de l'État, Agence régional de la Santé

Article 3 : La composition des sous-commissions pour le recrutement sans concours d'agents d'exploitation des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

POUR LE POSTE OFFERT AU CEI DE SAINT DIE DES VOSGES :

Président de la sous-commission :

- Ethel JACQUOT, Ingénieur des travaux publics de l'Etat, Cheffe du District de Nancy

Membres de la sous-commission :

- Magalie BINDER, Attachée d'Administration de l'État, Cheffe du Bureau Formation Recrutement Accompagnement (BFRA)
- Timothée FRITZSCH, Technicien Supérieur du Développement Durable, Chef de centre du CEI de Saint-Dié
- Bertrand JUSNEL, Technicien Supérieur du Développement Durable, Chef de centre du CEI de Charmes
- Ludovic PATENOTTE, Chef d'équipe divisionnaire d'exploitation principal, CEI de St-Dié
- Élie PARMENTIER, Chef d'équipe divisionnaire d'exploitation principal, CEI de Saint-Dié
- Émilie COURTIOL, Contractuelle FP, Assistante de Formation et de Recrutement au Bureau Formation Recrutement Accompagnement
- Lola VIDAL, apprentie chargée de formation et de recrutement au Bureau Formation Recrutement Accompagnement

Article 4 : Le directeur interdépartemental des routes Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 31 JUIL. 2025

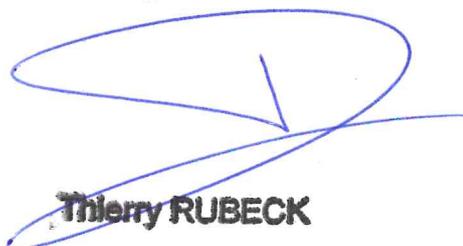
Pour le Préfet de la Région Grand Est,

Préfet de la zone de défense et de sécurité Est,

Préfet du Bas-Rhin,

Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Est et par délégation,

Le directeur interdépartemental des routes Est et par délégation,



Thierry RUBECK

Le Directeur Adjoint Exploitation,